

RAPPORT DE MISSION

L'Inspecteur Principal hors classe de la Garde Indigène PETIT, Chef du 5^{ème} convoi des travailleurs Indochinois

à Monsieur le Général Commandant la Base Principale à Marseille.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que le 5^{ème} convoi de travailleurs Indochinois embarqués sur le « YALOU » le 16 décembre 1939 à 10 heures, à Tourane (Annam) comptait à l'embarquement.

1991 unités, tous originaires de l'Annam.

L'encadrement était composé de :

M. PETIT, Inspecteur Hors-Classe de la Garde Indigène,
M. le Docteur MALFRE (Médecin convoyeur)
M. le Docteur LE VAN CHINH (Docteur Annamite)
M. VAGNER (civil) provenance Gouvernement Général
M. KRUG (civil) Haiphong
M. LEFORT (Colon) Phu Lang Thuong
M. ENGUCHARD (caporal retraité)
M. THAI VAN HUYNH civil démobilisé à Hanoi pour l'encadrement.

Les infirmiers de l'Assistance Médicale Lien et Nga.

M.M. PETIT, LE VAN CHINH, VAGNER, KRUG, LEFORT, ENGUCHARD et THAI VAN HUYNH proviennent du Tonkin.

M. le Docteur MALFRE et les infirmiers Lien et Nga sont de service en Annam et doivent réembarquer pour la colonie.

Avant le départ du « YALOU » de Tourane qui n'a quitté ce port que le 17 décembre à 9 heures, le travailleur T.H. Mle 218 de la province de Faifoo, malade fut débarqué et évacué sur l'hôpital par le docteur convoyeur.

L'effectif restant au départ est de : 1990 unités se décomposant comme suit :

Thanh-Hoa	1100	Thua-Tien	247
Faifoo	493	Vinh	150

Les collections d'effets d'habillement et d'équipement embarqués sur le Yalou en même temps que le convoi ont été distribués à bord par mes soins et enregistrés sur le livret de chaque travailleur.

Rien à signaler jusqu'à Djibouti.

A Djibouti, au moment de l'appareillage, le travailleur indochinois L.C.D., Mle 1076 originaire de Thanh-Hoa, regardant par un hublot à l'avant du bateau, fut happé par une amarre qui lui sectionna la tête complètement. (Voir compte rendu N°2 du 8/1/1940)

A Djibouti, le chef de convoi reçoit 87 ballots et une caisse d'effets.

Ces effets ont été distribués aux hommes dès le lendemain. (Voir compte rendu n°7 du 11/1/1940).

Effectif restant au départ de Djibouti est de 1989 unités.

Rien à signaler jusqu'à Port-Saïd.

Dans ce port, à 11h45, le travailleur N.V.H. Mle 1014, originaire de Thanh-Hoa, est décédé des suites d'accès pernicieux (Voir compte rendu N) 4 du 14/1/1940).

L'effectif restant au départ de Port-Saïd est de : 1988 unités.

Rien à signaler jusqu'à Marseille où le détachement débarque avec ses 1988 unités.

Le 21 décembre, en cours de route, une épidémie d'oreillons s'est déclarée à bord, parmi les hommes du détachement de Thanh-Hoa. Du 21 décembre 1939 au 21 janvier 1940, 68 cas d'oreillons constatés par le Médecin convoyeur. Les mesures prescrites par les Docteurs ont été observées et exécutées.

A l'arrivée à Marseille, 42 malades seulement occupent le local des contagieux.

Exception faite de l'épidémie d'oreillons, le Chef de convoi n'a rien à signaler.

Les hommes ont eu, pendant toute la traversée qui a été pénible de Port-Saïd à Marseille par suite du mauvais temps (grand vent et mer démontée), une nourriture saine et largement suffisante, et qui n'a donné lieu à aucune réclamation de la part des 1988 travailleurs.

Signé : PETIT

RAPPORT MÉDICAL

Sur le voyage du 5^{ème} convoi de travailleurs Indochinois à bord
du s/s YALOU, de Tourane à Marseille

Le 16 décembre 1939, à Tourane, une visite médicale des divers groupes de Travailleurs Indochinois destinés à la Métropole, constituant le 5^{ème} convoi (1^{er} de l'Annam), a été passée à 7h30 du matin par le médecin de l'A. M. de Tourane et le Médecin du convoi, dans les locaux affectés à ces différents groupements.

Cette visite n'a donné lieu à aucune remarque particulière. A partir de 12h les divers détachements ont commencé à embarquer.

A 17h. le Médecin du convoi a fait débarquer et diriger sur l'Hôpital de Tourane un homme du détachement de Faifoo le N°Mle 218 qui présentait un fort accès de fièvre avec vomissements et lipothymies.

Au départ de Tourane le convoi comprenait 1990 Travailleurs.

L'infirmierie comprenait :

- 1 Salle de consultation
- 3 Cabines d'isolement (6 couchettes)
- 1 Salle de bain – W.C.
- 1 Salle de malades 30 lits.

Durant les 35 jours de traversée il a été donné 2337 consultations à 843 consultants et 118 consultations à 14 membres d'équipage.

Affections Broncho-Pulmonaires : 97 consultations dont

- 93 pour bronchite
- 3 pour broncho-pneumonie
- 1 pour pneumonie

11 malades hospitalisés dont 1 pour pneumonie franche, 3 pour broncho-pneumonie, 7 pour bronchite avec forte fièvre.

Tous ces malades sortant guéris au bout de quelques jours d'hospitalisation sauf un broncho-pneumonie – décédé – paludisme.

Paludisme : 51 consultations pour fièvre paludéenne 11 hospitalisés dont 1 pour accès pernicieux compliqué de broncho-pneumonie – malade décédé le 6^{ème} jour de son hospitalisation à la suite d'une syncope cardiaque. Le décès étant survenu à l'escale de Port-Saïd, le service médical quarantenaire prévenu, après les constatations d'usage, s'est occupé de la mise en bière et de l'inhumation à terre.

Affections du tube digestif : 91 consultations dont 70 pour embarras gastrique – 21 pour constipation et coliques – pas de dysenterie ni d'intoxications alimentaires.

Maladies vénériennes : Aucun d'affection syphilitique n'a été constaté au cours des visites sanitaires – 6 cas de blennorragie dépistés ont été soignés à bord.

Ulcères tropicaux : 3 cas d'ulcères tropicaux soignés à bord – très améliorés

Affections diverses : Beaucoup d'écorchures et petites plaies infectées, soignées et guéries. 1 fistule des bourses (post opératoire) soignée – 2 cas d'angine simples soignées et guéries.

Maladie de la peau : 25 cas de gale dépistés et soignés – 3 cas d'eczéma soignés.

Maladies épidémiques : Le 21 décembre 1939 deux cas d'oreillon se sont déclarés dans le détachement de Thanh-Hoa. Du 21 décembre au 21 janvier 1940, 68 cas d'oreillons ont été constatés. Les malades ont été isolés dans une cale spéciale. Un barrage a été établi entre l'avant et l'arrière du bateau, le détachement de Thanh-Hoa logé à l'avant étant le seul contaminé.

Les mesures de prophylaxie prises ont été :

Gargarisme au phénosalyl et instillation nasale d'huile goménolée pour le groupe fournissant le plus grand nombre de contagieux.

Désinfection journalière des locaux d'habitation.

Interdiction de communiquer entre l'avant et le derrière du bateau.

Nourriture apportée matin et soir à l'entrée de la cale des contagieux dans un matériel marqué à cet effet.

Sur les 68 cas le 18 janvier, 2 cas d'orchite ourlienne ont été constatés et soignés.

Le 21 janvier, aucun cas nouveau, l'épidémie semble arrêtée. Reste encore dans le local des contagieux : 42 malades.

Accidents : Un seul incident a été enregistré au cours du voyage, uniquement dû à l'imprudence de la victime. Lors des opérations d'appareillage du navire, en quittant l'escale de Djibouti le 8 janvier à 21 heures, un homme du détachement de Thanh-Hoa, le nommé L.C.D., Mle 1076 afin de mieux voir les manœuvres de départ s'était haussé jusqu'à un hublot, la tête passée dans la lunette de ce hublot et complètement en dehors. A ce moment là, une haussière en remontant brusquement sur le rappel du treuil de manœuvre lui a sectionné la tête. La mort a été instantanée, l'inhumation a eu lieu à terre après les constatations du service médical et de la police de Djibouti.

Visites sanitaires : Au cours de la traversée, 2 visites sanitaires de la totalité des différents groupes de Travailleurs ont été passées à 3 semaines d'intervalle pour dépister les affections vénériennes, maladies de la peau, affections oculaires.

Vaccinations : Le détachement de Faifoo soit 494 ouvriers, et 25 ouvriers d'un détachement de Thanh-Hoa, n'ayant reçu avant leur départ qu'une seule injection de vaccin mixte ana. T.+TAB, les 2^{ème} et 3^{ème} injections ont été pratiquées au cours de quatre séances de vaccination, les 25 et 30 décembre 1939, les 14 et 16 janvier 1940 – soit au total 1030 injections de vaccin – Aucune réaction fébrile vaccinale n'a été enregistrée.

Hygiène : L'aération des locaux servant de logement aux O.N.S., ainsi que leur désinfection régulière n'a donné lieu à aucune remarque, de même que l'installation des salles de douche, des W.C. et des points d'eau, fort judicieusement installés à bord du Yalou.

Durant la traversée, grâce à l'emploi des coiffeurs bénévoles, la totalité des Travailleurs du convoi a été passée à la tondeuse.

Alimentation : La nourriture abondante et relativement variée n'a donné lieu à aucune remarque durant le cours du voyage. La quantité considérable de légumes frais journallement consommée a été pour beaucoup dans le bon état de santé générale de tout le convoi.

Déparasitage : Le détachement de Faifoo, soit 494 hommes n'ayant pas encore été soumis à l'opération de déparasitage intestinal avant son embarquement à Tourane, cette mesure lui a été appliquée à bord le 23 décembre 1939 (Purgation à l'huile de ricin chénopodée).

Observations : L'emballage des médicaments destinés au convoi s'est montré insuffisant pour protéger de façon efficace les récipients en verre contre les chocs inévitables lors de leur embarquement. A l'ouverture des caisses les récipients en verre contenant le bleu de Méthylène, le salicylate de soude, le chlorure de sodium et la provision de teinture d'iode, étaient brisés. A l'arrêt du Cap St Jacques, le Médecin convoyeur grâce à l'obligeance de l'Administrateur, a pu faire remplacer immédiatement les médicaments détruits.

Il semble que pour les voyages ultérieurs, quelques médicaments pourraient être ajoutés à la liste de ceux déjà existants :

Liqueur de Dakin
Septicémine
Acétate d'ammoniaque.

A la liste des instruments de petite chirurgie, on pourrait ajouter :

Un second bistouri, une sonde urétrale, une sonde en gomme, une sonde canulée, deux daviers.

Quelques paquets de bandes en toile annamite, une éprouvette graduée.

A bord du Yalou le janvier 1940

Le Médecin Escorteur

Signé : Illisible

Un article paru dans Détective n°596 du 9 mai 1940 sous la plume de l'un des convoyeurs
<http://goo.gl/2izOMq>